

**Livret d'accueil**



Centre Communal d'Action  
Sociale  
CCAS LE VAUDOUE



## Avant Propos :

*Vous avez entre les mains le livret d'accueil du CCAS de notre village. Nous souhaitons que cet outil de développement social réponde au mieux aux sollicitations de celles et ceux d'entre vous qui passeraient des moments de difficulté, et aux besoins sociaux, d'entraide et de lien social de notre commune.*

*Solidarité, inventivité et vivre ensemble devront être les fils conducteurs de nos actions!*

*N'hésitez pas à vous rapprocher de nous en cas de besoin, mais aussi pour agir avec nous.*

*Vos dévoués,*

Michel Calmy,  
Président du CCAS,  
et le Conseil d'Administration.



*Vous rencontrez une difficulté dans votre vie quotidienne ?*

Le CCAS est là pour vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous aider ou vous orienter sur les services compétents et dispositifs en vigueur dans différents domaines :

Démarches administratives, accès aux droits, perte de ressources, problèmes financiers, surendettement, logement, emploi, handicap, âge, dépendance, santé, décès, jeunesse, enfance, famille, vulnérabilité, isolement...

Pour votre information :

### ■ *Un CCAS, c'est quoi ?*

Le CCAS est un établissement public en charge de l'action sociale légale et facultative à l'échelon municipal au regard du Code d'Action Sociale et des Familles (CASF).

Il agit de façon autonome et en collaboration avec les institutions publiques, privées, et associatives. Il contribue à la gestion de la politique sociale de la commune au regard des moyens octroyés, puisqu'il dispose de son propre budget.

### ■ *Et ses missions ?*

Il met en œuvre des actions de solidarité, de prévention et de développement social, dans le respect des droits fondamentaux des usagers (Cf. Charte des droits et libertés de la personne accueillie).

Les actions du CCAS reposent sur les besoins sociaux du territoire notamment déterminés par une Analyse des Besoins Sociaux.

Elles peuvent être individuelles et/ou collectives.

### ■ *Comment fonctionne-t-il ?*

C'est le Conseil d'Administration qui vote et entérine les décisions. Il se réunit régulièrement et est composé de façon paritaire : des membres élus au sein du Conseil Municipal : Gosia Bien, Lydie Chevallier-Thomas, François Giraud, Sylvia Thirot-Depentis, et des membres désignés par le Maire : Amandine Bonnery, Jean-Luc Renard, Janine Sérieys, Aurore Tournier. Les missions du CCAS sont pilotées par le Président, Michel Calmy, Maire et par Lydie Chevallier Thomas, Vice-Présidente et Déléguée aux Affaires sociales.

Tous les acteurs du CCAS sont soumis au secret professionnel.

En cas de litige sur une décision, des recours peuvent s'exercer. Il est possible de faire appel à une médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des différends.

### ■ *En conclusion !*

Le CCAS est un outil de développement social local, en lien et en partenariat avec les interlocuteurs du secteur.

Il peut agir pour une demande individuelle ou collective, et gérer des services, des établissements, des projets qui permettent de valoriser les liens sociaux et le vivre ensemble.

## Informations pratiques :

**Accueil du public : N'hésitez pas à venir vers nous pour toute question !**



Valérie Périn,  
Secrétaire de Mairie



Lydie Chevallier-Thomas,  
Vice-Présidente du CCAS,

**vous recevront sur rendez-vous.**

- Pour prendre rendez-vous :  
Téléphone : 01.64.24.50.10
- Pour nous écrire :  
CCAS du Vaudoué  
1 rue des Palais  
77123 Le Vaudoué
- Informations complémentaires : Adresses et numéros utiles, en Mairie, en affichage, ou sur le site de la Mairie: [www.levaudoue.fr](http://www.levaudoue.fr)